

# Nette augmentation du taux d'emploi des seniors au cours de la dernière décennie en Normandie

Insee Analyses Normandie • n° 113 • Mai 2023

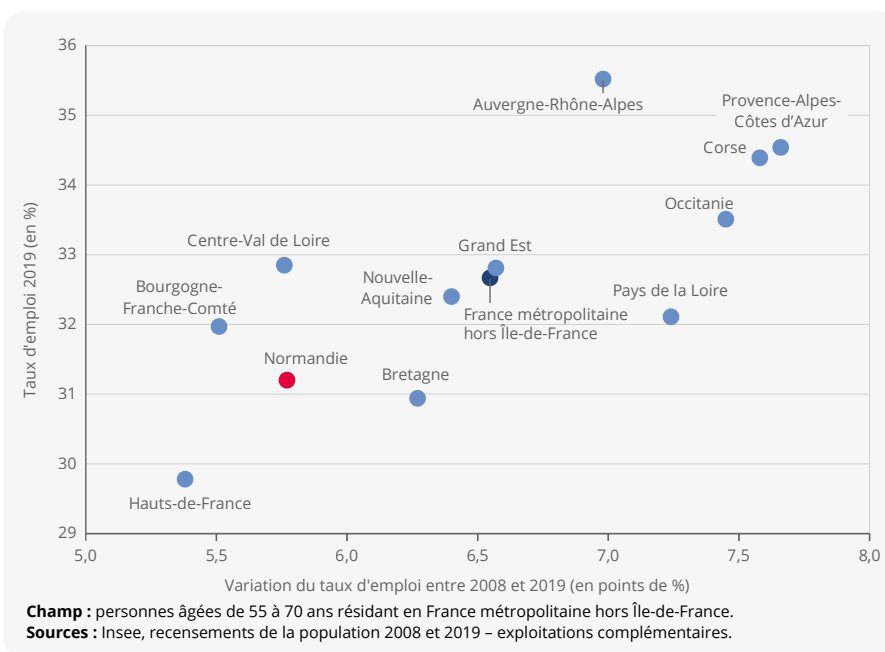


En 2019, 218 000 actifs normands âgés de 55 à 70 ans occupent un emploi. Sur une décennie, le nombre de seniors présents sur le marché du travail a augmenté de près de 60 %, en raison du vieillissement de la population et de la hausse du taux d'emploi des seniors, en particulier pour les femmes. En Normandie, le taux d'emploi des seniors demeure cependant inférieur à la moyenne nationale, une différence qui résulte en grande partie de la plus forte présence de personnes peu diplômées parmi les seniors normands. Du fait d'une entrée souvent plus tardive sur le marché du travail, les seniors diplômés restent plus fréquemment en emploi que les non-diplômés, et les professions exercées par les seniors apparaissent de ce fait plus qualifiées que pour l'ensemble des actifs en emploi. Comme dans l'ensemble de la population active, les hommes occupent plus souvent que les femmes des emplois de cadre, et cet écart est particulièrement important chez les seniors.

En 2019, 698 000 personnes âgées de 55 à 70 ans résident en Normandie et constituent plus d'un cinquième de la population de la région. Ce poids démographique important des seniors ► **définitions** est de plus en plus visible sur le marché du travail : sur une décennie, le nombre de seniors actifs (en emploi ou au chômage) a augmenté de près de 60 % et ils représentent aujourd'hui un actif normand sur six contre seulement un sur dix en 2008. Ainsi, 218 000 actifs normands âgés de 55 à 70 ans occupent un emploi et 25 000 se déclarent au chômage en 2019. Cependant, une majorité des seniors sont inactifs, le plus souvent en retraite ou en pré-retraite (400 000), ou dans une autre forme d'inactivité (55 000 se déclarant au foyer ou dans une autre situation). En outre, parmi les actifs seniors en emploi, 5 % sont en situation de cumul avec une retraite.

Cette présence accrue des seniors sur le marché du travail résulte avant tout du vieillissement de la population, mais aussi de l'évolution du comportement de ces actifs sur le marché du travail. On observe en effet une forte augmentation du taux d'emploi ► **définitions** des seniors qui relève à la fois du recul de l'âge de départ à la retraite lié aux réformes qui tendent à allonger la durée de cotisation, mais aussi de la plus forte présence des femmes sur le marché du travail.

## ► 1. Taux d'emploi des seniors en 2019 et évolution entre 2008 et 2019, par région



### Le taux d'emploi des seniors normands progresse nettement, mais moins qu'au niveau national

Le taux d'emploi des seniors a nettement progressé en France au cours de la dernière décennie ► **pour en savoir plus**. En Normandie, ce taux d'emploi atteint 31 % en 2019, soit six points de plus qu'en 2008 ► **figure 1**. Par un effet de « rattrapage »,

cette hausse est plus marquée pour les femmes que pour les hommes, avec le vieillissement de générations de femmes plus fréquemment actives que les précédentes. Pour autant, le taux d'emploi des seniors normands demeure, dans l'ensemble, inférieur à la moyenne nationale, avec un écart particulièrement prononcé pour les seniors âgés de 60 à 64 ans, dont le taux d'emploi n'atteint que 22 % en

Normandie contre 26 % pour l'ensemble des régions de France métropolitaine, hors Île-de-France.

L'augmentation du taux d'emploi des seniors au cours de la dernière décennie concerne l'ensemble des départements normands. En 2019, il apparaît moins élevé que la moyenne régionale dans les départements de l'Orne et de la Manche (30 %), dans la moyenne en Seine-Maritime (31 %) et légèrement supérieur pour les départements du Calvados et de l'Eure (respectivement 32 % et 33 %) où le taux d'emploi des seniors approche la moyenne nationale.

### Une hausse qui concerne les seniors de tous âges

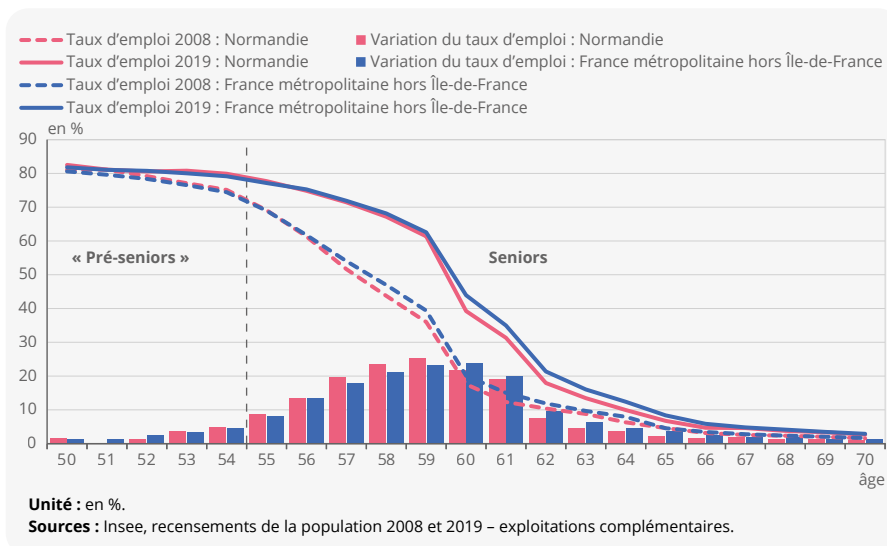
Entre 2008 et 2019, le taux d'emploi des Normands a progressé pour tous les âges de 50 à 70 ans ► **figure 2**. Cette hausse est particulièrement importante autour de la soixantaine – entre 56 et 61 ans – et atteint son point culminant à 59 ans, âge pour lequel le taux d'emploi augmente de 25 points. La progression du taux d'emploi est plus forte en Normandie qu'au niveau national pour les actifs de 55-59 ans, mais elle l'est moins pour les 60 ans ou plus, notamment pour les hommes.

L'âge légal de départ à la retraite actuellement en vigueur, 62 ans, constitue désormais un pivot à partir duquel le taux d'emploi diminue sensiblement (31 % à 61 ans contre 18 % à 62 ans). Le passage à la soixantaine demeure cependant l'étape la plus déterminante pour le maintien ou non dans l'emploi, particulièrement en Normandie où la population active se caractérise par une plus grande proportion d'ouvriers dont la carrière a souvent débuté de manière précoce, et pour lesquels le maintien dans l'emploi est plus difficile. On observe ainsi un écart de 22 points entre le taux d'emploi des personnes de 59 ans et celui des personnes de 60 ans (contre 19 points dans l'ensemble des régions de France métropolitaine hors Île-de-France). À cet âge, les hommes sont nettement plus nombreux que les femmes à quitter leur emploi pour la retraite : le taux d'emploi des Normands passe ainsi de 63 % à 35 % entre 59 et 60 ans et de 59 % à 43 % pour les Normandes.

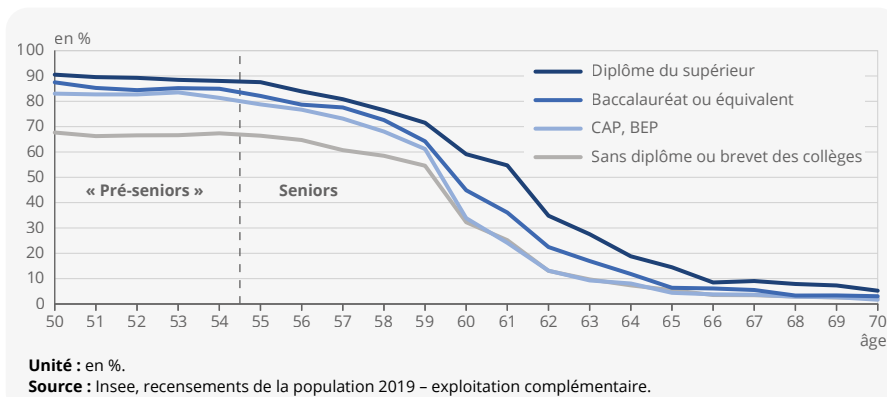
### Les seniors diplômés du supérieur restent plus souvent en emploi

Comme pour l'ensemble de la population active, l'insertion et le maintien des seniors dans l'emploi sont fortement liés au niveau de qualification et au diplôme. Chez les seniors en particulier, le taux d'emploi s'érode moins rapidement avec l'âge pour les plus diplômés. Pour les non-diplômés ou les diplômés d'un niveau inférieur au baccalauréat, il décline nettement dès 60 ans

## ► 2. Taux d'emploi en 2008 et en 2019 des personnes âgées de 50 à 70 ans et variation sur la période, selon l'âge



## ► 3. Taux d'emploi des personnes âgées de 50 à 70 ans en 2019, selon le diplôme le plus élevé



avec seulement un tiers des seniors de cette catégorie qui reste en emploi, alors qu'il se maintient pour les diplômés du baccalauréat (45 %) et encore plus nettement pour ceux du supérieur (60 %) ► **figure 3**. Au-delà de 65 ans, seuls les diplômés du supérieur présentent des taux d'emploi supérieurs à 5 %. Ces écarts entre niveaux de diplôme peuvent traduire une plus grande difficulté pour maintenir en emploi les seniors les moins qualifiés, notamment en raison d'une plus faible employabilité en cas de chômage ► **encadré**. Mais ils peuvent aussi refléter le fait que, par une entrée généralement plus précoce sur le marché du travail des moins diplômés, ces derniers disposent plus tôt de leurs trimestres d'assurance retraite pour bénéficier d'une retraite à taux plein ou anticipée par le biais du dispositif propre aux carrières longues. À l'inverse, les diplômés entrent plus tardivement sur le marché du travail, et, pour disposer de tous leurs trimestres d'assurance retraite et bénéficier d'une retraite à taux plein, sont plus fréquemment en activité à des âges plus avancés que les personnes moins diplômées.

Par rapport à la moyenne de l'ensemble des régions de France métropolitaine hors Île-

de-France, le plus faible taux d'emploi des seniors normands résulte ainsi en grande partie du fait qu'ils sont moins diplômés qu'en moyenne nationale : 71 % des Normands âgés de 60 à 64 ans ne sont pas titulaires du baccalauréat contre 64 % en France métropolitaine hors Île-de-France. Pour cette classe d'âge, la différence de niveau de diplôme peut expliquer environ deux tiers de l'écart de taux d'emploi avec la moyenne nationale, le tiers restant pouvant résulter, entre autres, des spécificités du tissu économique régional.

### Les seniors en emploi occupent souvent des emplois qualifiés...

Du fait de l'expérience accumulée pendant leur carrière, mais aussi du départ à la retraite souvent plus précoce des salariés les moins qualifiés, les seniors occupent plus souvent des postes qualifiés et mieux rémunérés que l'ensemble des actifs. En effet, parmi les seniors de 60 ans ou plus encore en emploi, un sur cinq appartient à la catégorie des cadres ou professions intellectuelles supérieures contre seulement un peu plus d'un sur dix pour les actifs

non seniors ► **figure 4**. Les non-salariés, qu'ils soient agriculteurs, commerçants ou artisans, ainsi que les chefs d'entreprise, apparaissent également surreprésentés parmi les actifs en emploi de 60 ans ou plus, notamment parmi les 65-70 ans au sein desquels ils représentent près d'un tiers des 11 000 seniors encore en emploi à ces âges.

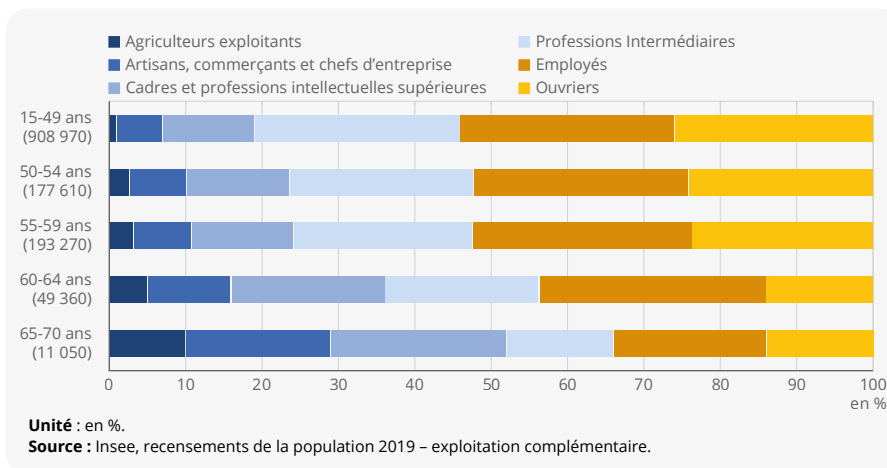
À l'inverse, alors que les ouvriers représentent un quart des actifs en emploi avant 60 ans, ils n'en représentent plus qu'un sur sept à partir de 60 ans. Les emplois d'ouvriers sont en effet plus souvent occupés par des hommes dont la carrière présente généralement moins de discontinuité que celle des femmes, et débute de façon précoce. Les titulaires de ces emplois peuvent de ce fait bénéficier plus fréquemment du dispositif de carrière longue qui abaisse l'âge de départ en retraite en dessous du seuil légal. La part d'employés reste, quant à elle, similaire parmi les 60-64 ans à celle observée chez leurs cadets, mais elle diminue ensuite nettement parmi les 65-70 ans. À l'inverse des ouvriers, ces emplois sont plus fréquemment détenus par des femmes qui, pour les générations approchant actuellement les âges de départ en retraite, sont plus souvent concernées par des carrières comportant des interruptions (carrières dites « hachées »).

### ... mais les situations sont très différentes entre les femmes et les hommes

Par rapport à l'ensemble de la population active, les différences de situation entre les femmes et les hommes sur le marché du travail sont plus marquées chez les seniors. Ces écarts pourraient davantage relever d'un effet de génération que de différences liées au parcours de vie. Les comportements sur le marché du travail semblent en effet plus différenciés entre les femmes et les hommes qui arrivent aux âges de départ en retraite que pour les générations suivantes. Comme chez leurs cadets, les hommes occupent plus souvent que les femmes des emplois à haut niveau de qualification, mais l'écart observé est bien plus important chez les seniors : 20 % des hommes et 11 % des femmes appartiennent à des catégories de cadres et professions intellectuelles supérieures, contre respectivement 14 % et 11 % parmi les actifs âgés de 15 à 54 ans. Si, pour les hommes, la répartition des emplois par catégorie socio-professionnelle change fortement après 60 ans, avec une moindre représentation des ouvriers et une présence accentuée des cadres, des artisans, commerçants, chefs d'entreprise et des agriculteurs, elle demeure en revanche peu modifiée pour les femmes.

Chez les hommes, l'éventail des métiers exercés par les seniors reste toutefois

## ► 4. Répartition des actifs en emploi selon la catégorie socioprofessionnelle, par tranche d'âge (effectifs entre parenthèses)



## ► 5. Les 10 professions les plus souvent occupées par des seniors et indice de spécificité de ces professions pour les seniors\*, selon le sexe

	Part dans l'emploi (en %)	Indice de spécificité
<b>Femmes</b>		
Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales	6,9	1,6
Assistantes maternelles, gardiennes d'enfants, familles d'accueil	5,5	1,5
Adjointes administratives de la fonction publique (y.c. enseignement)	4,7	1,3
Agents de service de la fonction publique (sauf écoles, hôpitaux)	3,3	1,7
Agents de service hospitaliers (de la fonction publique ou du secteur privé)	3,0	1,2
Secrétaires	3,0	1,2
Aides-soignantes (de la fonction publique ou du secteur privé)	2,6	0,7
Nettoyeuses	2,2	1,5
Employées des services comptables ou financiers	2,0	1,1
Employées administratives divers d'entreprises	1,9	0,8
<b>Hommes</b>		
Conducteurs routiers et grands routiers (salariés)	3,2	1,1
Éleveurs d'herbivores, sur petite exploitation	1,7	2,0
Professeurs agrégés et certifiés de l'enseignement secondaire	1,5	1,2
Agents de service de la fonction publique (sauf écoles, hôpitaux)	1,3	1,4
Conducteurs livreurs, coursiers (salariés)	1,3	1,0
Adjointes administratives de la fonction publique (y.c. enseignement)	1,2	1,4
Experts salariés ou indépendants de niveau technicien, techniciens divers	1,2	0,9
Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots élévateurs, caristes	1,2	0,8
Conducteurs de véhicule routier de transport en commun (salariés)	1,2	1,9
Magasiniers qualifiés	1,1	1,0

\* **Indice de spécificité d'une profession pour les seniors** : rapport de la part du nombre de personnes exerçant une profession dans l'ensemble de l'emploi pour les seniors à cette même part dans pour l'ensemble de la population.

**Note de lecture** : 3 % des femmes seniors en emploi exercent la profession de secrétaire. Cette part est 1,2 fois plus importante que parmi l'ensemble des femmes en emploi.

**Source** : Insee, recensements de la population 2019 – exploitation complémentaire.

plus diversifié que chez les femmes. Plus encore que parmi l'ensemble des femmes actives en emploi, les professions occupées par les femmes seniors apparaissent très concentrées : les 10 professions les plus exercées par les femmes seniors représentent 35 % des emplois contre 30 % pour l'ensemble des femmes et seulement 15 % chez les seniors masculins. Les métiers exercés par les femmes seniors relèvent très souvent des services ou des soins à la personne (aides à domicile, assistantes maternelles, aides-soignantes, etc.), des domaines au sein desquels elles sont très souvent surreprésentées ► **figure 5**.

Le recours au temps partiel, qu'il soit choisi ou subi, est plus fréquent chez les seniors que chez leurs cadets, pour les femmes comme pour les hommes. Aux

âges de départ en retraite comme parmi les plus jeunes, les femmes sont plus souvent à temps partiel que les hommes : trois femmes seniors sur dix en emploi travaillent à temps partiel contre un sur dix chez les hommes. Ces écarts s'amenuisent un peu chez les seniors, dans la mesure où le recours au temps partiel est plus rare chez les hommes avant ces âges. Par ailleurs, parmi les seniors, environ une salariée sur dix cumule plusieurs emplois, soit trois fois plus que chez les hommes. ●

Jonathan Brendler, Laurent Huault

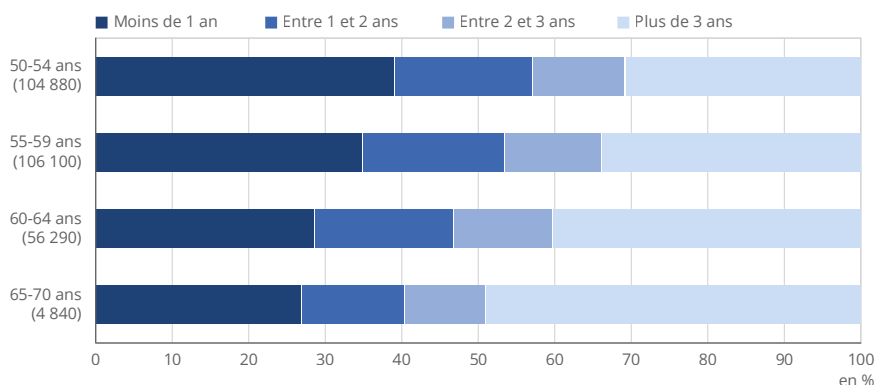
Retrouvez plus de données en téléchargement sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

## ► Encadré – De faibles chances de retour à l'emploi pour les seniors au chômage

En Normandie, comme au niveau national, le risque de chômage diminue avec l'âge. En 2019, le taux de chômage au sens du BIT ► **définitions** des Normands âgés de 50 ans ou plus s'établit à 5,7 % contre 8,3 % pour l'ensemble de la population active régionale. Les seniors sont peu nombreux à perdre leur emploi (3 % des Normands âgés de 50 ans ou plus qui sont en emploi en 2019 se retrouvent au chômage l'année suivante), et lorsqu'ils le quittent, c'est davantage pour la retraite (9 % sont inactifs l'année suivante). En revanche, lorsqu'ils sont confrontés au chômage, les seniors ont davantage de difficulté à retrouver un emploi : parmi les Normands âgés de 50 ans ou plus au chômage, seulement un sur cinq retrouve un emploi au cours de l'année suivante. Le chômage est donc souvent persistant (un tiers reste au chômage) ou conduit vers l'inactivité (près de la moitié).

Par conséquent, à l'inverse du taux de chômage, la part du chômage de longue durée (plus d'un an) augmente avec l'âge ► **pour en savoir plus**. Parmi les demandeurs d'emploi ► **définitions**, les seniors présentent souvent une ancienneté élevée de l'inscription : deux tiers des 55-59 ans sont inscrits depuis plus d'un an, et plus encore pour les 60 ans ou plus ► **figure 6**. Plus d'un tiers des demandeurs d'emploi âgés de 55 à 59 ans sont inscrits depuis plus de trois ans, et cette proportion atteint plus de la moitié parmi ceux âgés de 65 à 70 ans. Les demandeurs d'emploi de catégorie A (ceux n'ayant pas travaillé au cours du dernier mois) sont également plus nombreux chez les seniors (les deux tiers d'entre eux contre la moitié des demandeurs d'emploi des classes d'âge intermédiaires).

## ► 6. Répartition des demandeurs d'emploi selon l'ancienneté de l'inscription, par tranche d'âge (effectifs entre parenthèses)



**Champ :** demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C.

**Source :** Pôle emploi, DEFM 2019.

## ► Définitions

Dans cette étude, les **seniors** sont les personnes âgées de 55 à 70 ans. L'emploi et les cessations d'activité des actifs de cette tranche d'âge sont influencés par les évolutions sociétales actuelles, principalement le vieillissement de la population et les réformes successives sur la législation des retraites. Au-delà de 70 ans, les taux d'activité sont très faibles (inférieurs à 1 %).

Le statut d'**actif** sur le marché du travail désigne la situation des personnes qui occupent un emploi ou qui sont au chômage, c'est-à-dire les personnes privées d'emploi et en recherchant un. À l'inverse, l'**inactivité** désigne la situation des personnes qui ne sont ni en emploi, ni au chômage (jeunes de moins de 15 ans, étudiants et retraités ne travaillant pas en complément de leurs études ou de leur retraite, hommes et femmes au foyer, personnes en incapacité de travailler, etc.).

Le **taux d'emploi** est le rapport entre le nombre de personnes en emploi d'une catégorie et la population totale de cette catégorie.

Un **chômeur** au sens du Bureau International du Travail (BIT) est une personne âgée de 15 ans ou plus :

- sans emploi durant une semaine donnée ;
- disponible pour travailler dans les deux semaines ;
- qui a effectué, au cours des quatre dernières semaines, une démarche active de recherche d'emploi ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois. Les démarches actives impliquent d'étudier des annonces d'offres d'emploi, demander à ses amis, sa famille ou son entourage, contacter Pôle emploi, etc. Être inscrit à Pôle emploi n'est pas en soi une démarche de recherche active.

Le **taux de chômage** est le rapport entre le nombre de personnes au chômage d'une catégorie et le nombre d'actifs de cette catégorie.

Les **demandeurs d'emploi en fin de mois** (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

## ► Pour en savoir plus

- « Les seniors sur le marché du travail en 2021 : un taux d'emploi toujours en progression », *Dares Résultats* n° 2, janvier 2023.
- **Brendler J., Delver-Custos D., Hurard C.**, « Près de la moitié des chômeurs normands sont au chômage depuis plus d'un an », *Insee Analyses Normandie* n° 108, octobre 2022.
- « Les seniors, l'emploi et la retraite », *rapport de France Stratégie*, octobre 2018.
- **Jauneau Y., Vidalenc J.**, « Une photographie du marché du travail en 2018 : le taux d'emploi des jeunes et des seniors augmente de nouveau », *Insee Première* n° 1740, mars 2019.
- **Flamand L., Gilles C., Trannoy A.**, « Qui travaille après 65 ans ? », *France portrait social 2018*, novembre 2018.

